

CONSEIL MUNICIPAL DE NOVILLARD

Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2025

Le dix octobre deux mille vingt-cinq à 20h00, le conseil municipal de Novillard s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 10

Quorum : 06

Présents : 07.....

PRESENTS : Pascale GABILLOUX, Romuald BONHOMME, Pascale BILLOD, Claude GAUTHERAT, Sophie VARIN, Joëlle CHEVALIER, Agnès LAMBERT

ABSENTS : Wilfried GROSJEAN

ABSENTS EXCUSES : Laurent MOCHÉ – Frédéric FAVEZ

PROCURATIONS : Laurent MOCHÉ à Romuald BONHOMME,

SECRETAIRE DE SÉANCE : Joëlle CHEVALIER

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation / modification du procès-verbal de la séance du 05/09/2025
- 2- Demande de subvention pour déplacement / installation nid de cigogne
- 3- Renouvellement contrat de maintenance défibrillateur
- 4- Décision budgétaire modificative n°01/2025
- 5- Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 05/09/2025

.....
.....

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2 – Demande de subvention au Grand Belfort – installation nid de cigogne

Suite à la réception des travaux de génie civil pour l'enfouissement des réseaux secs Grand'Rue et Rue du Moulin et à la bascule des réseaux électriques et téléphoniques/fibre, il y a lieu désormais de déposer l'aérien et basculer l'éclairage public.

Cependant, la présence d'un nid de cigogne sur le support EDF sis au 29 Grand'Rue pose problème. Il doit donc être déplacé, hors période de reproduction, vers une plateforme dédiée installée à proximité.

Le coût de ces travaux comprenant la fourniture et la pose d'un poteau béton et d'une plateforme pour cigogne ainsi que le déplacement du nid existant vers cette nouvelle plateforme est estimé à 4 330 € HT.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à

- Donner son accord à la réalisation des travaux
 - Retenir le devis de l'entreprise HAEFELI pour un montant total HT de 4 330.40 €
 - Charger Mme le Maire de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Grand Belfort dans le cadre du fonds d'aide aux communes
-
.....

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 08

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

3 – Renouvellement du contrat de maintenance du défibrillateur

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de renouveler le contrat de maintenance du défibrillateur acquis en 2020 auprès de la société SCHILLER.

Après avoir pris connaissance du devis établi comprenant une expertise DAE (maintenance immédiate) pour un montant de 99€ HT et la mise sous contrat de maintenance triennale avec 1^{ère} année offerte, le conseil municipal est appelé à délibérer et à

- Accepter les termes du nouveau contrat de maintenance et autoriser Mme le Maire à le signer pour un montant annuel HT de 104 €, hors consommables
-
.....

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 08

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

4 – Décision budgétaire modificative

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à certaines modifications budgétaires.

Le conseil municipal est appelé à délibérer.

INVESTISSEMENT - Dépenses

c/ 165	+ 700
c/ 2135	- 5 900
c/ 2152	+ 5 200

.....
.....

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 08

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

5 – Questions diverses

- Illuminations de Noël : la Sté Baumgartner doit passer pour installer les prises de courant sur les nouveaux candélabres de la grande rue,
- Free a contacté la Mairie pour proposer d'acheter la parcelle du lieu-dit " Le Plein ". Il a été répondu de s'adresser à la prochaine équipe municipale compte tenu de la date,
- Vœux du Maire 24 janvier 2026 à 10H00
- Repas de Noël des anciens le 13 décembre 2025 chez Caréo, l'ensemble des membres du Conseil municipal est invité.
- Les colis de Noël des anciens seront fournis par Super U Dannemarie.

Séance levée à 21H15

Procès-verbal approuvé et/ou modifié en date du-5.DEC.2025



Pascale GABILLOUX
Maire de Novillard



Joëlle CHEVALIER
Secrétaire de séance

